



# PLAFONDS DES DÉDUCTIONS DES FRAIS AUTOMOBILE ET TAUX DES AVANTGES RELATIFS À L'UTILISATION D'UNE AUTOMOBILE POUR LES ENTREPRISES

	2022 	2021 
Allocations exonérées d'impôt versées par les employeurs aux employés qui utilisent leur véhicule personnel pour le travail	5000 premiers KM : 0.61 \$/km KM excédentaires : 0.55 \$/km	5000 premiers KM : 0.59 \$/km KM excédentaires : 0.53 \$/km
Avantage imposable pour frais de fonctionnement - taux général prescrit par km	0.29 \$ / km  0.26\$ / km ** **Pour les contribuables dont l'emploi principal consiste à vendre ou louer des automobiles	0.27 \$ / km  0.24\$ / km ** **Pour les contribuables dont l'emploi principal consiste à vendre ou louer des automobiles
Plafond de la valeur amortissable des voitures de tourisme aux fins de la déduction pour amortissement (auquel il faut ajouter les taxes applicables)	34 000 \$  59 000 \$ : Pour les voitures de tourisme zéro émission.	30 000 \$  55 000 \$ : Pour les voitures de tourisme zéro émission.
Plafond de déductibilité des frais d'intérêt payés <b>mensuellement</b> sur les sommes empruntées pour l'achat d'un véhicule automobile	300 \$	300 \$
Plafond <b>mensuel</b> de déductibilité des frais de location d'un véhicule automobile (auquel il faut ajouter les taxes applicables)	900 \$	800 \$